

URGENCES

Samu 57

Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Pharmacie

Tous secteurs : composer le 3237.

Sapeurs-pompiers

Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries

Guénange : boulevard du Pont (tél. 03 82 82 64 27).

Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

Ambulances

Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82) ; Klein à Illange (tél. 03 82 86 66 00) ; Sérafino à Uckange (tél. 03 82 86 36 10).

Kédange-sur-Canner :

57-Assistance (tél. 03 87 77 98 18).

Metzervisse : Moselle Ambulances (tél. 03 82 51 04 63).

GUÉNANGE

Trois adjointes au septième ciel



Dans le ballon "Ville de Guénange" les adjointes ont atteint 640 m d'altitude. Photo RL

« Nos femmes veulent s'envoyer en l'air ». C'est le commentaire d'un des maris des trois adjointes au maire qui ont accepté l'invitation de M. Bollini, président de l'association Altitude 3000. En effet, Altitude 3000 dispose d'une montgolfière au nom et aux couleurs de la Ville de Guénange et a souhaité organiser une action de promotion.

Trois adjointes au maire ont souhaité en profiter et surmonter leur appréhension : Christine Basse, Anna Curatola et Elvire Villarubia. De fait, dans leur nacelle, elles sont bien parvenues au "septième ciel" ou, plus

exactement, au septième hectomètre. Précisément à 640 m d'altitude. « Impression inoubliable, pour Christine Basse, on voit les voitures de la taille des fourmis. »

Quant au vertige, on n'en ressent aucun symptôme. Simple-ment parce que la nacelle et donc les pieds n'ont aucun contact avec le sol car c'est seulement dans ces cas qu'on ressent le vertige comme par exemple sur un bâtiment ou sur une grue.

Seul moment un peu désagréable : quand ces dames ont dû avouer leur poids à leur accompagnateur...

Amélioration du logement

La permanence du Centre d'amélioration du logement de la Moselle (Calim) se tiendra le lundi 5 août, de 10 h à 12 h, en mairie. Renseignements : tél. 03 87 75 32 28.

BETTELAINVILLE

Une régie municipale pour le périscolaire

Afin de faciliter les comptes, le principe d'une régie de recettes et d'avances pour l'accueil périscolaire a été approuvé par les élus.

C'est par un hommage qu'a commencé la dernière séance du conseil municipal. René Kiffer, maire, a fait observer une minute de silence à la mémoire de Christian Legeay décédé le 11 juillet dernier. Il était membre élu au conseil municipal.

L'ordre du jour a repris avec l'approbation du compte rendu de la réunion du 17 mai avant que ne soit examinée la création d'un poste d'adjoint d'animation 2^e classe pour l'accueil périscolaire.

Après délibération entre les élus, il est approuvé par l'ensemble, la création d'un poste d'adjoint 2^e classe pour le périscolaire, à la rentrée de septembre 2013, pour une durée de travail de 16/35e. La personne embauchée effectuera 20 h/semaine du fait de l'annualisation.

Les élus ont ensuite étudié la création d'une régie de recettes et d'avances pour l'accueil périscolaire. Le maire a expliqué au préalable en quoi consistait une régie et comment elle fonctionnait puis a remis aux élus un tableau de prévisionnel budgétaire de fonctionnement de l'accueil périsco-

laire. Un débat s'est instauré. M. Lecomte et Mme Leleux porteurs du projet de création de l'accueil périscolaire ont répondu aux questions des élus qui s'inquiétaient de la charge financière de cette structure pour la commune.

Sur ce, la création de la régie a été adoptée à l'unanimité. Le maire a remercié M. Lecomte et Mme Leleux pour leur investissement sur ce projet. Mme Leleux a tenu à préciser que les enseignantes ont œuvré dans le sens de sa réalisation.

Modifications statutaires

René Kiffer, en tant que premier magistrat, a assisté à la réunion de la communauté de communes de l'Arc mosellan. Il a donné les grandes lignes des modifications statutaires sur laquelle les élus sont invités à se prononcer.

Afin de permettre à l'EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) d'adhérer au syndicat mixte Europort qui a pour objet la création d'une ZAC située en dehors du territoire de la CCAM ainsi que de participer à des éventuels futurs projets inter-

DISTROFF

Et revoilà les petits cochons...

Tous les ans, peu avant la fête du Cochon de lait, quelques jeunes joueurs bénévoles de la *Jeu-nesse sportive* s'attellent à une tâche bien sympathique : construire les petits cochons annonciateurs de la manifestation qui se déroule sur trois jours le premier week-end d'août. Dans un hangar, ils peignent et décorent quelques grosses balles de paille entourées d'un film plastique d'une belle couleur rose, leur donnent un beau sourire. Quelques petites retouches sont encore nécessaires pour réparer les petits dégâts occasionnés durant le transport avant l'installation à un endroit stratégique. En l'occurrence le nouveau rond-point entre Distroff et Stuckange où les automobilistes ne pourront pas les manquer, le tour est joué !

Dès ce soir

Ce vendredi, la 41^e fête du Cochon de lait du club de football local de Distroff débute par une grande soirée disco gratuite animée par El Ricardo junior sous la

gloriette du parc municipal.

Samedi, les festivités débiteront à partir de 19 h avec l'ouverture de la restauration et un grand bal gratuit animé par la formation Stan Elegance à partir de 21 h.

Dimanche, dès 12 h, El Ricardo assurera l'animation. Des stands de jeux et d'animations pour petits et grands, confiseries et glaces, ainsi que pâtisseries et café compléteront ces animations. Sans oublier l'incontournable tombola qui fait chaque année des centaines d'heureux. Le bal gratuit de clôture, de 18 h à 24 h, sera animé par Stan Elegance.

Le samedi à partir de 19 h, le dimanche dès 11 h, les assiettes de cochon de lait seront à apprécier sur place. Elles seront uniquement en vente à emporter le samedi, de 12 h à 13 h. Des saucisses, des grillades ou des frites seront également servies par le service de restauration.

L'entrée au parc est gratuite, le service de sécurité sera assuré.



Dernières retouches avant l'installation finale des petits cochons sur le rond-point entre Distroff et Stuckange. Photo RL

ELZANGE

J - 2 pour les festivités



Pierre et Claude, l'œil des "patrons"...

C'est le dernier coup d'œil des "maîtres" avant le week-end attendu par tous les connaisseurs : Claude, le président de l'A.S.C.E et Pierre l'entraîneur de l'équipe fanion, ont passé la journée de ce jeudi à terminer le montage du deuxième chapiteau et à contrôler le bon fonctionnement des brochures qui vont rôti les jambons sur la braise.

« Tout est O.K., peinture, nouveau carrelage : les forains finissent de s'installer, et boissons surtout les célèbres jambons sont à l'abri ». Il paraît que le soleil est aussi de la partie. Donc

rendez-vous est donné, de la part de nos jeunes sportifs, pour samedi après-midi avec l'ouverture de la fête patronale, suivie du feu d'artifice tiré au début de la nuit. Le lendemain n'oublions pas la grand-messe en l'honneur de saint Pierre-aux-Liens, le patron de la paroisse ainsi que l'apéritif champagne sous le célèbre marronnier. Et c'est dans le cadre champêtre du stade Gilbert-Junger qu'après avoir dégusté le jambon à la broche, durant l'après-midi de dimanche on pourra assister aux démonstrations des Dakotas d'Amnville et des Griottes de Hunting.

ÉBERSVILLER

Sortie à Europa-Park

L'association locale Familles rurales organise une sortie à Europa-Park le 10 août prochain.

Départ : 5 h 30 devant l'église à Ebersviller, retour vers 23 h 30. Prix de la sortie : adhérents : entrée parc + voyage : 30 € ; gratuit pour les enfants de moins de 3 ans ; non adhérents : 50 €, 17 € (transport) pour les enfants de moins de 3 ans.

Pour l'inscription et tous renseignements, s'adresser uniquement à Patrice Mery, tél. 06 24 24 11 74 pour ce vendredi 2 août, au plus tard. Le nombre de places est limité à cinquante.

METZERVISSE

Bienvenue à Elyne

Une petite Elyne est venue agrandir le foyer de Mickaël Flammand et d'Elisabeth Bellinger, domiciliés à Metzervisse. Nos félicitations aux heureux parents et nos vœux de prospérité au bébé.

Reprise des entraînements

Le club de football propose des entraînements tous les lundis, mercredis et vendredis à partir de 19 h 15 au stade municipal. Il ne reste plus qu'à chausser les crampons !

CHASSE

Volstroff : la mairie annonce une prolongation des tirs de nuit dans le bois de Schell et dans la réserve des frères Gellhaus, jusqu'au 1^{er} février 2014.

VIE RELIGIEUSE

Communauté de paroisses Saint-Maximilien-Kolbe : dimanche 4 août, office à Luttange à 10h45 pour l'ensemble de la communauté à l'occasion de la fête de saint Maximilien-Kolbe ; mercredi 7 août, méditation du chapelet à l'oratoire de Kédange-sur-Canner.

NUMÉROS

Correspondants

Aboncourt, Buding, Kédange-sur-Canner :

Fernand Belner (tél. 03 82 83 53 84).

Bertrange-Imeldange :

Jean-François Schaeffer (tél. 09 54 04 09 40 ou 06 51 77 35 99) ; jef.profs7310@free.fr

Bettelainville-Luttange :

Isabelle Gabriel (tél. 07 70 64 53 99).

Bousse : Roger Mercier (tél. 03 87 73 05 09 ou 06 68 28 08 06).

Distroff, Metzervisse, Valmestroff : Jean-Marie

Hentzen (tél. 03 82 56 87 95 ou 06 09 11 65 47).

Elzange : Guy Soulet (tél. 03 82 55 00 12).

Guénange : Armand Holtzmer (tél. 03 82 50 94 85).

Hombourg-Budange : Marc Tellez (tél. 03 82 83 93 13).

Inglange : Rose Rock (tél. 03 82 56 88 99).

Menskirch : Xavier Kilburger (tél. 03 87 64 92 44).

Metzervisse : Brigitte Lounissi (tél. 03 82 83 93 22).

Rurange-lès-Thionville : Jean-Luc Massaro (tél. 03 87 73 91 27 ou 06 80 23 78 89).

Saint-François-La-Croix, Volstroff : Fernand

Belner (tél. 03 82 83 53 84).

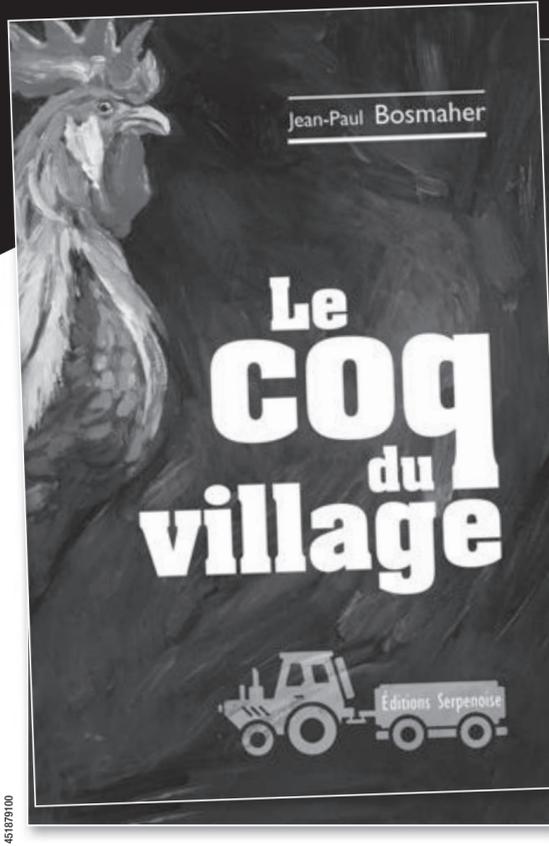
Stuckange : Alain Jost (tél. 03 82 56 89 50).

NOUVEAUTÉ

En vente en librairie

Fin des années 50. Un village de Lorraine sans histoires. Et pourtant, Lucien Galouse est assassiné !! Écrit d'une plume alerte, l'ouvrage nous entraîne sur les chemins escarpés de nos campagnes en pleine révolution industrielle.

Volume broché au format 16 x 24 cm, 320 pages.



Bon de commande

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

souhaite recevoir exemplaire(s) du livre

LE COQ DU VILLAGE

au prix de : 20 € l'exemplaire, (prière de joindre 6 € pour frais d'envoi) à le

Règlement : paiement sécurisé sur le net ou par chèque bancaire ou carte bancaire

www.editions-serpenoise.fr Date d'expiration

Signature :



à retourner avec votre règlement aux Editions Serpenoise, B.P. 70090, 57004 METZ CEDEX 1, 03 87 34 19 79